



LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR SE MOQUE DE VOUS

Le jeudi 3 mars 2022, le ministère de l'Intérieur a souhaité tenir une réunion d'information sur la revalorisation de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise IFSE à compter du 1er janvier 2022.

Une revalorisation en demi-teinte pour les personnels A et B administratifs du ministère de l'Intérieur encore bien loin des autres ministères !!

Le ministère de l'Intérieur est un mauvais employeur payeur !

Lors de cette réunion, notre organisation syndicale a dénoncé fortement :



L'absence de revalorisation de l'IFSE pour la catégorie C !

L'absence de revalorisation de l'IFSE pour la filière technique !

L'absence de revalorisation de l'IFSE pour la filière SIC !

L'absence de revalorisation de l'IFSE pour la filière Sociale !

Pour FO PREFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Oublier des agents est purement scandaleux !

A croire que certains métiers du ministère ne sont pas reconnus !

Notre syndicat tient à rappeler que notre administration fonctionne grâce à l'investissement au quotidien de l'ensemble de nos collègues !!!

Notre syndicat rappellera ses revendications sur le sujet de l'IFSE lors du prochain Comité Technique Ministériel

Un syndicat toujours à vos côtés !!

